

# GROUPE POST LUXEMBOURG RAPPORT ANNUEL 2014

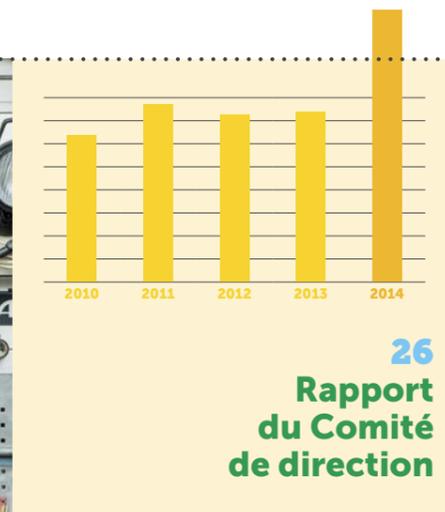


***ensemble***  
NOUS CRÉONS  
DES LIENS

---



# Sommaire





2014 a été **une année exceptionnelle** en termes d'investissements pour POST Luxembourg.

Le Groupe POST Luxembourg est un des piliers de l'Economie luxembourgeoise, les chiffres de l'année 2014 le confirment à nouveau !

En termes d'investissements, 2014 a été une année exceptionnelle pour POST Luxembourg. Plus de 200 millions d'euros ont été investis dans des projets d'infrastructure tels que le déploiement national de la fibre optique, le nouveau centre de distribution postale ou encore le nouveau bâtiment administratif situé à Luxembourg-Gare.

POST est également un Groupe qui vit et gagne chaque jour en compétences : plus de 400 nouveaux collaborateurs ont été accueillis dans les entreprises.

D'autre part, la mise en place de la stratégie d'entreprise définie en 2013 a commencé à porter ses fruits malgré un contexte structurel et concurrentiel difficile.

**Avec le Comité de direction et l'ensemble de notre personnel, nous avançons avec pour objectif prioritaire d'offrir à l'ensemble de notre clientèle des infrastructures et des services de qualité qui leur permettent de toujours mieux communiquer.**

---

SERGE ALLEGREZZA  
*Président du Conseil d'administration*

# Nos métiers et notre Entreprise **en transformation !**

Si l'année 2013 a vu le lancement de notre nouvelle stratégie «Déi nei Post» ainsi que le remaniement de notre organisation interne, l'année 2014 a été une année importante de transition, marquée par les premiers résultats de notre ambitieux projet d'entreprise.

Ces résultats encourageants me réconfortent dans la pensée que nous sommes sur la bonne voie : celle qui va permettre à POST de consolider et de développer sa position d'opérateur incontournable au Luxembourg dans chacun de ses trois métiers : Télécom/ICT, Poste/Logistique et Services financiers. Autant de secteurs qui, aujourd'hui, sont totalement libéralisés et très concurrentiels et qui vivent, tous à leur manière, une phase de transformation profonde et rapide. Dans ce contexte, nous nous devons de proposer à notre clientèle des services de qualité, innovants et répondant idéalement à leurs attentes. Certes, nous avons encore du chemin à parcourir et les défis sont multiples, mais je reste persuadé que notre organisation est à même de les relever.

Plusieurs réalisations d'envergure ont été entamées ou menées à bien en 2014. Nous avons ainsi lancé avec succès une nouvelle offre mobile «SCOUBIDO» et avons parallèlement poursuivi le déploiement d'infrastructures performantes tant au niveau de la 4G (mobile) que de la fibre optique. Au niveau postal, nous convergeons vers les nouvelles habitudes de consommation en déployant des services plus accessibles, à l'instar des stations PackUp 24/24. Enfin, en ce qui concerne les services financiers, nous poursuivons les négociations en vue d'un partenariat qui permettra de mieux servir nos clients tout en réinstaurant la rentabilité du CCP.

Dans une situation où les trois secteurs sur lesquels intervient POST Luxembourg connaissent une baisse structurelle, il est remarquable que nous ayons réussi à renouer avec la croissance en 2014, ce après deux années de stagnation. Cependant, nous devons rester vigilants car certaines charges ainsi que le fait que les nouvelles recettes proviennent essentiellement de services à plus faible marge que nos activités classiques de télécommunication ou postales pèsent sur la rentabilité du Groupe. Le résultat opérationnel se trouve en effet réduit de 12,5 % malgré un chiffre d'affaires en hausse.

Aujourd'hui, ce sont plus de 4.000 collaboratrices et collaborateurs qui sont actifs dans nos différents domaines d'activités : le courrier postal et la livraison de colis, l'Internet et l'e-mail, la téléphonie fixe ou mobile, les services financiers, etc. Chaque jour, l'ensemble du personnel du Groupe POST Luxembourg vise à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, tant dans leur vie privée que professionnelle, en facilitant la communication, en rendant aisés la transmission et l'échange de données, d'informations ou de contenus.

**Je profite de ce message pour remercier  
toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs  
pour la qualité de leur travail, leur engagement quotidien  
et leur participation active à notre vaste projet d'entreprise.**

**CLAUDE STRASSER**  
*Directeur général*

# ORGANES DE L'ENTREPRISE

## Le Conseil d'administration

## La Direction



**Président**  
**SERGE ALLEGREZZA**  
9 Représentant de l'Etat

**Vice-Président**  
**JEAN-LUC KAMPHAUS**  
8 Représentant de l'Etat

**Secrétaire**  
**GUY MODERT**  
1

**Administrateurs**  
**PIERRE AHLBORN**  
16 Représentant du secteur privé

**MICHEL BRACHMOND**  
2 Représentant du secteur privé

**EDOUARD FELIX**  
10 Représentant du personnel

**ROMAIN FOUARGE**  
7 Représentant de l'Etat

**GILBERT GOERGEN**  
14 Représentant du personnel

**JEAN-MARIE HEYDER**  
5 Représentant du personnel

**EUGÈNE KIRSCH**  
13 Représentant du personnel

**AXEL LUDWIG**  
11 Représentant du personnel

**ANNE-CATHERINE RIES**  
4 Représentant de l'Etat

**MARIE-JOSÉE RIES**  
12 Représentant de l'Etat

**CLAUDE RUCKERT**  
15 Représentant du personnel

**MARC UNGEHEUER**  
7 Représentant de l'Etat

**BETTY SANDT**  
6 Représentant de l'Etat

**JEAN-PAUL ZENS**  
3 Représentant de l'Etat

## Le Comité de direction

**Président**  
**CLAUDE STRASSER**  
Directeur général

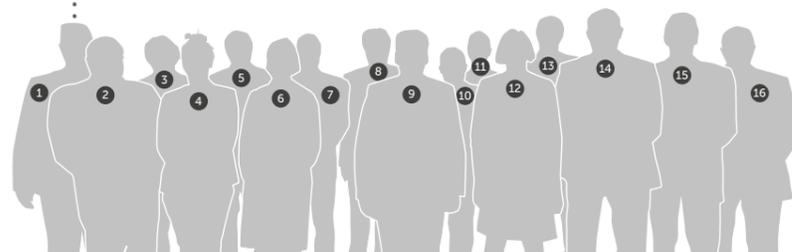
**Membres**  
**JOS GLOD**  
Directeur général adjoint

**JEAN-MARIE SPAUS**  
Directeur général adjoint

**GASTON BOHNENBERGER**  
Directeur

**MARC ROSENFELD**  
Directeur

Le Comité de direction est entouré d'un certain nombre de directeurs dont Madame Daniela Binda, Directrice des Ressources Humaines, Monsieur Gabriel de La Bourdonnaye, Directeur des Affaires Juridiques, Madame Hjoerdis Stahl, Directrice déléguée à la gestion journalière de POST Courier, Monsieur Luc Welter, Directeur Marketing & Communication et Monsieur Pierre Zimmer, Chief Information Officer.



de gauche à droite  
GABRIEL DE LA BOURDONNAYE,  
LUC WELTER, DANIELA BINDA,  
JOS GLOD, PIERRE ZIMMER,  
HJOERDIS STAHL, CLAUDE STRASSER,  
MARC ROSENFELD, JEAN-MARIE SPAUS,  
GASTON BOHNENBERGER

# PROFIL DE L'ENTREPRISE

Créée en **1842** sous la forme d'une administration, POST Luxembourg est, depuis 1992, une entreprise publique (nom légal : «Entreprise des Postes et Télécommunications») dont l'actionnaire unique est l'Etat luxembourgeois.

Premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays, POST offre aux clients résidentiels et professionnels des services de courrier, télécoms/ICT et financiers.

Faciliter la communication et la transmission d'informations, de données et de contenus entre les particuliers et les entreprises, telle est la vision du Groupe POST Luxembourg.

La prestation du service universel dans les domaines postaux, télécoms/ICT et financiers aux citoyens va de pair avec la mise à disposition aux entreprises de technologies de communication de pointe. Au cours des dernières années, POST a continué à investir à un haut niveau afin de moderniser ses infrastructures et de contribuer ainsi à la promotion du pays comme pôle d'excellence dans les domaines de l'ICT et de la logistique.

Outre ses services centraux, POST compte **trois entités** qui correspondent aux trois secteurs d'activités dans laquelle l'Entreprise est active, ainsi que POST Philately pour le métier de la philatélie.



POST participe à la 9<sup>e</sup> édition des Journées Portes Ouvertes luxembourgeoises, une initiative placée sous le patronage du Ministère de l'Economie, et accueille plus de **1.100 personnes** au Centre de Tri national à Bettembourg.

Avec **4.231** collaborateurs/trices travaillant fin 2014 au sein de l'Entreprise et de ses filiales, le Groupe POST Luxembourg est le **2<sup>e</sup> employeur** du pays. Fort de son histoire, de son ancrage géographique et de sa renommée, le Groupe se veut innovant, ouvert sur le monde par ses métiers en constante évolution et par la diversité de ses collaborateurs de 35 nationalités différentes.

Le Groupe POST Luxembourg est le premier acteur au Luxembourg à obtenir la certification selon la **méthodologie G4 du Global Reporting Initiative (GRI)**.



Les sites Internet institutionnels et commerciaux

**www.postgroup.lu**  
et **www.post.lu**

sont désormais accessibles aux personnes malvoyantes grâce à un outil permettant de créer une version audio.

Dans le cadre de la stratégie immobilière de POST, deux grands chantiers ont été entamés en 2014. Le centre de distribution régional centre, situé actuellement à Luxembourg-Gare, sera transféré en janvier 2017 sur le site de la **Cloche d'Or**. La construction du nouvel édifice à Luxembourg-Gare, appelé «**Mercier**» en référence aux Caves champenoises qui occupaient ses sous-sols il y a plus de cent ans, devrait être terminée fin 2016.



# MARC

## coordonne les travaux de rebranding chez POST



Lors du **Postlaf 2014**, nous avons présenté pour la première fois au public notre montgolfière POST, qui arbore désormais les couleurs et le nouveau logo POST.



**2.843** coureurs à l'arrivée en 2014 : un nouveau record de participation pour la **19<sup>e</sup> édition** du Postlaf, une des courses sur route les plus populaires au Luxembourg.



Les services postaux assurés par **POST Courrier** acheminent le courrier, les colis et les envois express. Ils gèrent également un important réseau de points de vente et distribuent les quotidiens et hebdomadaires luxembourgeois aux abonnés dans tout le pays avant 6h30.

Les services postaux sont aussi disponibles en ligne via le site [www.eservices.lu](http://www.eservices.lu) (publipostage, affranchissement en ligne, etc.).

En moyenne,  **600.000 PLIS**

sont traités **chaque jour** et près de **2 millions de colis** ont été traités par le Centre de Tri national à Bettembourg en 2014.

Fin 2014, POST Courrier a lancé le projet-pilote «Boîte à colis», consistant en l'installation de boîtes à colis auprès de maisons unifamiliales et résidences afin de déposer les colis, de réduire le nombre de colis avisés et d'éviter aux clients de se déplacer aux bureaux de poste pour récupérer leurs colis. La durée prévue du projet-pilote est de 3 mois. La décision de commercialiser ce nouveau produit sera prise suite au bilan établi à la fin de la phase de test.



Les stations **PackUp 24/24** qui permettent de retirer un colis **7 jours sur 7, 24h/24**, connaissent un essor important avec une augmentation considérable du nombre d'utilisateurs. Leur nombre a été étendu en 2014 de **22 à 29 points** de retrait afin d'assurer une couverture optimale du pays.

Le service **PackUp Import** qui consiste à disposer d'une adresse à l'étranger pour commander sur Internet lorsque la livraison n'est pas possible au Luxembourg a été étendu vers la France.



En décembre, la première station **PackUp 24/24** cobrandée **Villeroy & Boch** a été mise en service.



POST Courrier a soutenu en 2014 la Mini-Entreprise **CHICKEN4ME** qui s'est vue décerner le premier prix du meilleur concept innovant lors de la compétition de la meilleure Mini-Entreprise européenne de l'année à Tallinn (Estonie).

Le modèle d'affaires de l'asbl CHICKEN4ME, composée de 8 élèves d'une classe de 11<sup>e</sup> du Lycée technique Agricole d'Ettelbruck, consistait à louer une poule et de suivre son évolution via une webcam et de se faire livrer les œufs de sa poule chaque semaine.

La livraison des œufs a été assurée par l'«Eggspress» de POST Courrier.



Dans un souci d'améliorer le **service à la clientèle**, POST Courrier a mis à disposition de ses clients des accès

**WiFi gratuits**

dans tous les grands bureaux de poste.

# MARC

## traite les colis au Centre de Tri national à Bettembourg



Le volume des colis acheminés en 2014 a connu une croissance importante de **21 %** par rapport à 2013.



En fin d'année, pendant la période des fêtes, POST Courrier et la filiale Michel Greco S.A. ont livré **les dimanches 14 et 21 décembre plus de 15.000 colis**, une première au Luxembourg. Pour faire face à cette tendance du marché, POST Courrier a restructuré son réseau des colis en fusionnant les activités au sein de trois centres de distribution colis à Bettembourg, Hamm et Ingeldorf.

Le Centre de Tri national à Bettembourg a reçu le **certificat d'excellence** de l'**International Post Corporation (IPC)**. La certification prend en compte les différentes étapes du parcours du courrier et le respect de standards définis au niveau international par l'IPC que tous les opérateurs postaux membres de l'organisation internationale doivent respecter.

POST Technologies a poursuivi les investissements dans son réseau en fibre optique et a atteint fin 2014 une couverture de **43 %** des ménages. En parallèle, les vitesses dans les réseaux «cuivre» existants ont été augmentées.

Ainsi, POST Technologies est en phase avec ses objectifs qui prévoient une couverture de **100 % à 100 Mbit/s et de 50 % à 1 Gbit/s** fin 2015.

De multiples lignes du réseau européen **TERALINK** ont été upgradées vers des capacités de 100 Gbit/s et le premier client IP Transit à 100 Gbit/s a été raccordé.



POST Technologies a continué la migration des services vers le «All-IP».

**En mobile, le réseau 4G a atteint fin 2014 une couverture de plus de 90 % de la population**

et plus de 80 % des anciennes stations de base 2G ont été modernisées. Le roaming a été étendu à la 4G et la solution «WiFi Hotcity» a été lancée en octobre. Elle permet aux clients mobiles **SCOUBIDO** de se connecter automatiquement au réseau WiFi sur le territoire de la Ville de Luxembourg ainsi que dans de nombreux shops POST Telecom et bureaux de poste à travers le pays et de surfer gratuitement et sans limites.



POST Technologies a signé en février un contrat avec **Jasper Wireless** pour la fourniture d'un portail de services supportant le développement des activités Machine-to-Machine (M2M) de POST Telecom.

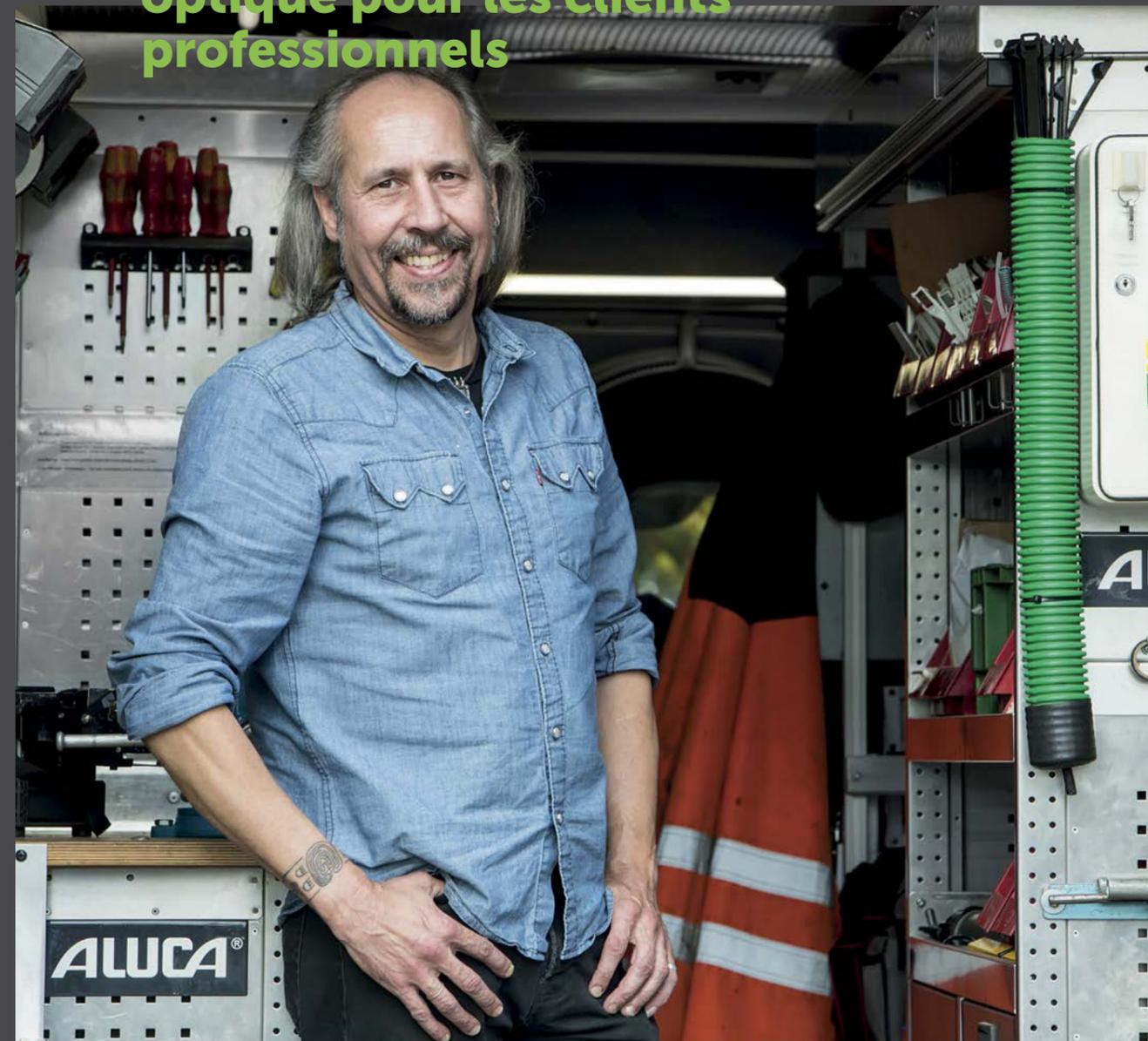


Dans le cadre du projet **RENITA**, la construction du réseau radio utilisé pour les services de secours luxembourgeois a été entamée en 2014.

Le réseau **Backbone** fixe, qui relie les centraux téléphoniques et les «POP» (Point of Presence) a évolué au cours des dernières années vers un réseau **Backbone flexible et performant**.

# ALAIN

installe la fibre optique pour les clients professionnels



Fin 2014, notre réseau en fibre optique a atteint une couverture de des ménages.

**43 %**

Les services de télécommunications de **POST Telecom** s'étendent de la téléphonie fixe et mobile jusqu'à l'accès à Internet et à la télévision ainsi que de nombreux services sur mesure conçus pour les entreprises. Propriétaire de ses infrastructures fixes et mobiles, POST offre, avec ses filiales, POST Telecom S.A. et POST Telecom

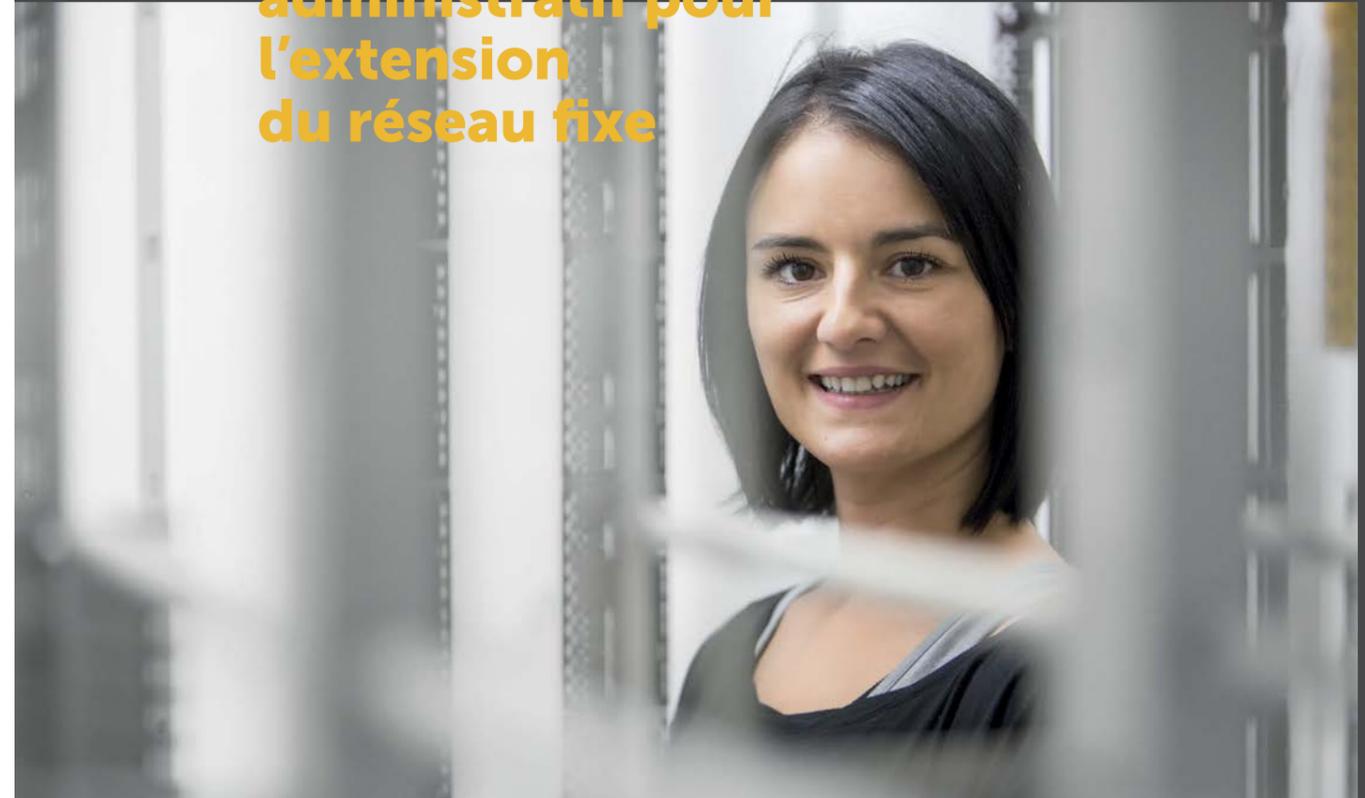
PSF S.A. (dénommée «Netcore PSF S.A.» jusqu'en février 2014), des solutions de connectivité sécurisées et à très haut débit, ainsi que des services mobiles, Cloud et ICT. Suite à l'absorption de P&T Consulting par POST Telecom fin 2014, les équipes techniques, commerciales et administratives vont renforcer celles de POST Telecom en 2015.



En 2014, POST Telecom a ouvert deux Business Corners à destination des indépendants et PME/PMI dans les shops à la **Cloche d'Or** et à **Ettelbruck**. Le Business Corner est un espace dédié dans lequel chaque client professionnel qui le souhaite prend RDV avec un conseiller afin de gérer toutes les affaires courantes en matière de télécommunications : information sur les produits ou les solutions adaptées, besoins spécifiques liés à l'activité du client, commande enregistrée sur place, prise de RDV pour installations à mettre en place au bureau, etc. Le concept des Business Corners va être étendu à d'autres régions du pays en 2015.

# LIDIJA

## est chargée du volet administratif pour l'extension du réseau fixe



POST est le **numéro UN** de l'Internet haut débit au Grand-Duché. Les efforts déjà fournis par l'Entreprise ont permis au Luxembourg d'atteindre un des taux de pénétration les plus élevés en Europe en ce qui concerne la large bande. La quasi-totalité des zones d'activités commerciales du pays sont reliées par des réseaux de fibres optiques. Début 2014, le nouveau router **«POST HomeServer»** compatible avec la technologie Gigabit et aux nouvelles couleurs POST est commercialisé et le portail de gestion **«SelfPortal»** permettant aux clients LuxFibre de gérer eux-mêmes leurs options Internet et voix est lancé.

Fin 2014, POST Telecom compte plus de **35.000 clients** LuxFibre.

L'offre IPTV de POST Telecom, **«PostTV»**, poursuit sa croissance en 2014. En février, le kit **do it yourself PostTV** est lancé, permettant aux clients LuxFibre d'installer eux-mêmes leurs décodeurs PostTV.

Après la sortie, en août 2014, du **Kid's Pass**, la première offre de vidéos à la demande avec abonnement au Luxembourg composée de dessins animés destinés aux enfants, plusieurs films luxembourgeois ont été ajoutés dans le catalogue VOD.

Autre nouveauté lancée à l'occasion du salon **Home & Living** en octobre 2014, la formule **MyTV**, conçue en partenariat avec **Hifi International** qui permet de mensualiser le paiement d'un téléviseur selon 4 déclinaisons sur 24 mois.

En novembre, l'offre **«Embassy TV»** est lancée. Les ambassades luxembourgeoises à l'étranger peuvent ainsi profiter de PostTV.

La qualité et la sécurité du réseau sont une priorité pour l'Entreprise qui veille à assurer la redondance des infrastructures. Les 5 data centres de POST, gérés par sa filiale EBRC, accueillent tout ou partie des activités d'entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ils sont reliés, entre eux, par le réseau à ultra haut débit **TERALINK** de POST qui interconnecte d'importants centres urbains en Europe.



La télé de vos envies

1195€ au meilleur prix avec MyTV

33€ au meilleur prix avec MyTV

HIFI International 8002 8004 - www.post.lu

POST Luxembourg

SCOUBIDO

L'offre mobile que vous composez selon vos envies

SCOUBIDO, c'est la nouvelle offre mobile de POST pour votre famille.

SCOUBIDO est disponible en prépaiement (1000€ de crédit prépaiement) ou en paiement mensuel (10€ de prépaiement mensuel) en option. 1000€ de crédit prépaiement ou 100€ de prépaiement mensuel en option. 100€ de prépaiement mensuel en option. 100€ de prépaiement mensuel en option.

À votre maintenance : Contactez votre SCOUBIDO comme vous contactez votre service client.

www.post.lu • 8002 8004

POST Luxembourg

En octobre 2014, nous avons introduit notre nouvelle offre mobile **SCOUBIDO** qui permet au client de composer son forfait mobile selon ses propres besoins, une nouveauté au Luxembourg !

Les offres sont également accessibles aux personnes qui souhaitent conserver un mobile existant et donc profiter de leur forfait de communication sans subvention d'appareil.

**SCOUBIDO**



En septembre, POST Telecom a mis en vente les premiers **iPhone 6** et **iPhone 6 Plus** dans son shop de Luxembourg-Gare dans une ambiance «lounge» avec DJ, café et croissants.



En septembre, POST Telecom s'est associée à l'Université de Luxembourg dans le cadre de leur «**Welcome Pack**» qui est remis à chaque étudiant étranger en offrant un set de carte prépayée TipTop avec un crédit d'appel gratuit pour leurs communications nationales et/ou internationales, à partir de leur mobile.

Le service «**Pooling Solutions for Business**», destiné aux entreprises pour mieux gérer leurs appareils mobiles, est introduit en novembre 2014.

La stratégie du Groupe prévoyant le développement des activités ICT et Cloud, plusieurs nouveaux produits et services dans ces domaines ont été introduits en 2014 :

En février, l'application «**POST Cloud PBX Configurator**» a été lancée permettant aux utilisateurs de configurer eux-mêmes leur PBX à partir d'un smartphone ou d'une tablette.

«**CloudBIZZ**», introduit en juin, à destination des PME/PMI consiste en une offre de services de collaboration comprenant les outils Microsoft Exchange, Lync et Sharepoint. Grâce à «CloudBIZZ» le client peut se concentrer sur son business, POST gère l'ensemble des services ICT : téléphonie, outils informatiques de collaboration, accès aux desktops et serveurs virtuels.

En septembre suit le service **CloudDrive**, une solution sécurisée de stockage de données spécialement conçue pour les PME/PMI.

En 2014, POST Luxembourg est désignée pour la 8<sup>e</sup> fois consécutive

## Best Telecom Provider

et remporte le prix «**Mobility Solution of the Year**» pour sa solution «Pooling Solution for Business» lors du Gala IT One 2014.

Lors du Gala Marketers, POST reçoit le prix du «Marketing Manager of the Year».



TELECOM PROVIDER OF THE YEAR



MARKETING MANAGER OF THE YEAR

Dans le domaine des services financiers postaux, **POST Finance** propose des services de comptes courants, transferts d'argent et cartes bancaires, notamment VISA. Le compte CCP (Compte Chèque Postal) est un des comptes courants les moins

chers au Luxembourg dont la moitié est gérée par les clients via la plate-forme e-banking **CCP Connect**. POST est associée à Western Union pour les transferts internationaux d'argent et à Luxtrust pour l'authentification sécurisée de ses clients.

Dans le cadre de la définition de la nouvelle stratégie «**Déi nei Post**», POST a entamé des négociations approfondies avec la Banque Raiffeisen sur un modèle d'avenir pour les CCP. Cette décision avait été précédée par une longue série de discussions préliminaires. Les intérêts respectifs et les grandes lignes d'une éventuelle coopération avaient été examinés en détail avec plusieurs banques

disposant d'un réseau d'agences national. POST s'efforce d'élaborer un modèle alternatif pour POST Finance, car le modèle économique actuel des CCP a atteint ses limites. Actuellement, ce sont surtout les faibles taux d'intérêt qui affectent les résultats. Le futur modèle devra optimiser le potentiel des CCP et mieux servir le client.



# CHANTAL

## gère les ouvertures et les modifications de comptes CCP

Lors de la Foire de Printemps, nous avons lancé l'application **CCP Mobile** qui permet aux clients **CCP Connect** de consulter et de gérer leurs comptes et cartes easy VISA en utilisant leur smartphone ou leur tablette.



POST Philately émet chaque année une trentaine de nouveaux timbres-poste qui se distinguent par leur ancrage luxembourgeois et témoignent d'événements marquants de l'histoire ou de l'actualité du pays.

En avril 2014, POST Philately a organisé un séminaire sur les techniques d'impression des timbres-poste et plus spécifiquement sur les dernières innovations en la matière.

En octobre 2014, POST Philately et la Fédération des Sociétés Philatéliques du Grand-Duché de Luxembourg ont organisé la 73<sup>e</sup> Journée du Timbre au Lycée Technique de Lallange à Esch-sur-Alzette pour présenter le programme d'émission 2015.



Invitée à inaugurer une nouvelle imprimerie de timbres à Wolverhampton près de Birmingham (GB), la Reine Elisabeth II s'est intéressée aux timbres de Noël de POST imprimés en Grande-Bretagne.



Lors de l'exposition Autojumble à LuxExpo, le PostMusée présente au public entre autres une Simca-Talbot 1100 de 1980.



Le PostMusée a accueilli en 2014 plus de 3.000 visiteurs, un nouveau record.

En 2014, le PostMusée a participé à une série d'événements avec sa collection de véhicules historiques (Autojumble à LuxExpo, Concours d'élégance Mondorf-les-Bains, Vintage Cars & Bikes Steinfort, Télévie Stärentour, etc.) ainsi que, pour la 3<sup>e</sup> fois, à l'initiative «Invitation aux musées».



Fin 2014, POST Philately a présenté le tome 2 de la série « **Dat ass Lëtzebuerg!** » sur le patrimoine luxembourgeois inscrit sur les listes de l'UNESCO.



**Le Groupe POST Luxembourg** compte actuellement 19 sociétés dont les services sont complémentaires à ceux de l'Entreprise ou qui apportent une valeur ajoutée supplémentaire à nos produits et services. En 2014, POST a poursuivi sa stratégie de diversification par la prise d'une participation majoritaire dans

InTech S.A., spécialisée dans la conception et la réalisation de solutions métiers dans le domaine des TIC. Dans le cadre du projet immobilier «Mercier» à Luxembourg-Gare, la S.à r.l. Bâtiment Mercier fut créée. Fin 2014, la société P&T Consulting a été absorbée par POST Telecom.

**JANVIER**

L'opérateur mobile Join Experience lance ses activités au Luxembourg. POST Luxembourg détient via sa filiale POST Capital 50 % du capital de l'opérateur virtuel qui utilise les réseaux mobiles et fixes de POST.

POST Telecom et POST Telecom PSF ont atteint le niveau «Gold Certified Partner» de Microsoft dans les domaines «Server Platform et Communications».

**FÉVRIER**

POST Telecom PSF obtient la récompense «Cisco Channel Customer Satisfaction Excellence» pour le marché BELUX.

Victor Buck Services (VBS) et CIP - it works S.A. concluent un accord portant sur le transfert à VBS, des activités printing et mailing de CIP.

EBRC obtient le label «Best WorkPlace 2014».

**AVRIL**

Editus invite l'art sur la couverture des annuaires du Luxembourg pour la 3<sup>e</sup> année consécutive en lançant un concours artistique grand public destiné à désigner l'artiste qui réalisera la prochaine couverture des annuaires téléphoniques.

EBRC soutient une chaire universitaire spécialisée en ressources humaines, «laboRH», en partenariat avec l'UCL et le CRP Henri Tudor.

Signature de 3 conventions-cadre de collaboration entre le CRP Henri Tudor, POST, SMILE et EBRC.

**MAI**

EBRC remporte les awards «Green IT» lors du Luxembourg Green Business Summit et du «Best Cloud Service for the Public Sector» lors du Gala & Awards Golden-i, un des événements ICT majeurs au Luxembourg.

**JUIN**

POST Courrier et Editus organisent le premier workshop Marketing direct Academy 2014 pour promouvoir ses services de marketing direct (autres workshops en cours d'année).

Les deux prix «Best Healthcare Advisory Firm – IT» et «Best Healthcare Advisory Firm – Organisation and Operations» sont décernés à EBRC pour la qualité, la performance et la gestion de la plateforme d'échanges et de partage de données médicales «Dossier de Soins Partagé».

**JUILLET**

L'offre de services EBRC est certifiée ISO 50001 (gestion de l'énergie).

**SEPTEMBRE**

Editus distribue les annuaires téléphoniques 2015.

Michel Greco S.A. lance le premier site e-Market luxembourgeois «zakzak.lu» en conjuguant l'excellente logistique de la société avec la distribution de produits nationaux et régionaux.

POST Telecom PSF obtient la certification HP PartnerONE.

**NOVEMBRE**

POST Telecom PSF obtient de nouveau la certification CISCO Gold incluant le support, le personnel et la spécialisation.

**DÉCEMBRE**

POST Telecom PSF décroche le contrat de Bank of communications et Huawei pour la mise en place de l'infrastructure Réseau, Voix, Sécurité et ICT pour une trentaine de collaborateurs de la banque chinoise.

EBRC est récompensée par les awards du «Cloud & Managed Services Provider of the Year» et «Outstanding Contribution to Luxembourg ICT» lors des ICT Awards 2014.

# Fiche signalétique des filiales du Groupe POST Luxembourg

## TELECOM / ICT



1, rue Emile Bian - L-1235 Luxembourg  
Tél. : 2462 1 - Fax : 27 92 8000  
www.post.lu



1, rue Emile Bian - L-1235 Luxembourg  
Tél. : 2462 3301 - Fax : 2462 3302  
www.posttelecompsf.lu



5, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg  
Tél. : 2606 1 - Fax : 2606 2090  
www.EBRC.com



Z.I. Weiergawan - 6, rue Goell - L-5326 Contern  
Tél. : 42 44 11 1 - Fax : 42 44 11 44  
www.vo.lu

## CORPORATE SERVICES ET CONSEIL



17-19, avenue de la Libération - L-3850 Schifflange  
Tél. : 53 11 531 - Fax : 53 1593  
www.intech.lu



13-15, parc d'activités Capellen - L-8308 Capellen  
Tél. : 49 98 66 1 - Fax : 49 98 66 400  
www.victorbuckservices.com

## COURRIER EXPRESS ET LOGISTIQUE



1, rue Julien Vesque - L-2628 Luxembourg  
Tél. : 48 73 13 1 - Fax : 48 73 13 26  
www.greco.lu



Z.A.E. Krackelshaff - L-3290 Bettembourg  
Tél. : 35 73 95 220 - Fax : 35 73 95 625  
www.tnt.lu

## DIRECT MARKETING ET BASE DE DONNÉES



208, rue de Noertzange - L-3670 Kayl  
Tél. : 49 60 51 1 - Fax : 49 60 56  
www.editusluxembourg.lu



8a, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg  
Tél. : 2882 7601 - Fax : 2882 7699  
www.infomail.lu

## AUTRES PARTICIPATIONS



8a, avenue Monterey - L-2020 Luxembourg



11, rue de Bitbourg - L-1273 Luxembourg-Hamm  
Tél. : 2889 9000 ou 2889 9001 - Fax : 2889 9021  
www.joinexperience.com



2b, Ennert dem Bierg - L-5244 Sandweiler  
Tél. : 26 89 32 1  
www.regify.com



Kaiser Friedrich Promenade 37 - D-61348 Bad Homburg  
Tél. : +49 69 505027 170 - Fax : +49 69 505027 171  
www.globalskypark.com

### Eltrona

4-8, rue de l'Acierie - L-1112 Luxembourg  
Tél. : 49 94 66 888 - Fax : 49 94 66 240  
www.eltrona.lu

### HotCity

11, avenue Guillaume - L-1651 Luxembourg  
Tél. : 26 63 26  
www.hotcity.lu

### P&T Immobilière S.à r.l.

8a, avenue Monterey - L-2020 Luxembourg

### P&T Ré S.A.

74, rue de Merl - L-2146 Luxembourg

### Bâtiment Mercier S.à r.l.

8a, avenue Monterey - L-2020 Luxembourg

# RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

## Retour à la croissance du chiffre d'affaires

Malgré un contexte particulièrement concurrentiel, le Groupe POST Luxembourg a réussi à augmenter son chiffre d'affaires en 2014 de 2,1 % (soit 14,1 millions d'euros), passant à 691,5 millions d'euros. C'est un retour à la croissance après deux années de stagnation marquées par le déclin structurel des métiers historiques de la distribution postale et de la téléphonie fixe, phénomène qui s'est poursuivi, voire accéléré en 2014. Par une diversification de ses activités, notamment dans le domaine de l'ICT, le Groupe a réussi à contrecarrer cette baisse et à repartir sur un chiffre d'affaires en croissance.

POST Telecom S.A. a contribué à elle seule à cette hausse à concurrence de 21,2 millions d'euros (+6,1 %). Cette augmentation provient du succès de l'offre mobile SCOUBIDO introduite en octobre 2014, des accès Internet à haut débit LuxFibre, mais aussi de l'essor des services Cloud et des Managed Services ainsi que de PostTV qui continue sur une belle progression. Deux projets de grande envergure, dont le projet RENITA, nouveau réseau de communication des forces de l'ordre et des services de secours de l'Etat, ont positivement impacté le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de la maison-mère a connu une baisse importante de 20,7 millions d'euros en raison notamment de la baisse des frais de terminaison mobile (MTR-Mobile Termination Rates) et d'une nouvelle adaptation des frais de roaming au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

La baisse enregistrée au niveau de POST Courrier se chiffre à quelque 3 millions d'euros. Le marché des colis a pleinement profité du succès de l'e-commerce, continuant à progresser de manière significative (+ 21 % en volume en 2014). Néanmoins, la part des colis dans le chiffre d'affaires global de POST Courrier est trop faible pour inverser la tendance générale à la baisse de ce métier.

Malgré une hausse de 9,7 % des dépôts sur les comptes clients en 2014, le chiffre d'affaires de POST Finance est en léger recul par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est imputable aux taux d'intérêt historiquement bas sur les marchés financiers.

Au cours de l'exercice 2014, toutes les filiales ont enregistré une augmentation de leur chiffre d'affaires, à la seule exception d'Infomail S.A., avec une hausse les plus prononcées au niveau des filiales VBS S.A. et EBRC S.A. En plus, le Groupe POST Luxembourg

s'est élargi par une prise de participation de 60 % dans le capital de la société InTech S.A. et des investissements, par le biais de POST Capital S.A. dans les sociétés GlobalSkyPark GmbH et Join Experience S.A. (acquises à hauteur de 50 % en 2013).

Malgré l'évolution positive du chiffre d'affaires, l'EBITDA du groupe POST a enregistré une baisse de 1,8 millions d'euros.

Parmi les charges d'exploitation qui augmentent globalement de 2,5 %, les frais de personnel accusent une hausse de 7,9 % (soit 20,8 millions d'euros). Cette progression est liée à une augmentation des effectifs, dont les collaborateurs de la société InTech S.A., à un accroissement important des provisions pour congés non pris et finalement au coût du rattachement des collaborateurs sous statut privé à la nouvelle convention collective signée en octobre 2013. Le Groupe POST continue à se positionner comme l'un des plus importants employeurs du pays, avec 4.096 personnes occupées en moyenne en 2014 (+ 3,9 %).

Les coûts d'achats directs de leur côté affichent une baisse de 8,2 millions d'euros. Cette diminution des charges est principalement due aux baisses des frais terminaux postaux entre opérateurs ainsi qu'à la régression des prix de terminaison et de roaming. Les autres charges externes augmentent légèrement.

L'EBIT du Groupe POST enregistre un recul de 7,1 millions d'euros par rapport à 2013, ce qui s'explique notamment par une hausse des amortissements. C'est la conséquence logique du niveau très élevé des investissements des dernières années notamment pour le déploiement de la fibre optique, la construction de data centres et la modernisation des principaux systèmes informatiques.

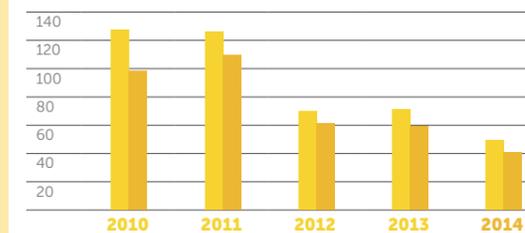
La baisse est plus importante encore au niveau du résultat avant impôts qui est en baisse de 14,8 millions d'euros, notamment à cause des charges exceptionnelles (moins-values actées pour la démolition des anciens bâtiments CFM et provisions pour litiges en cours) qui excèdent de 7,5 millions d'euros les produits exceptionnels.

Le résultat net après impôts s'élève à 41,3 millions d'euros, contre 60,1 millions d'euros en 2013.

### Le Comité de direction

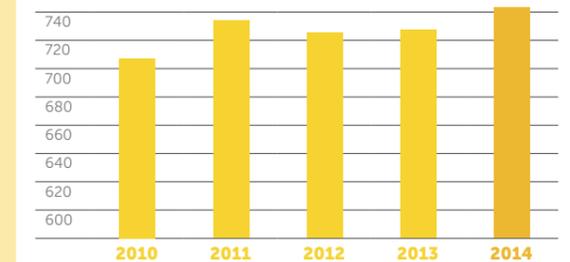
# CHIFFRES CLÉS

## Résultats (en millions d'euros)



	AVANT IMPÔTS	APRÈS IMPÔTS
2010	126,85	99,21
2011	126,12	115,85
2012	69,34	61,40
2013	71,92	60,13
2014	51,63	41,33

## Total produits (en millions d'euros)



2010	707,70
2011	736,94
2012	725,29
2013	726,80
2014	744,71

## Comptes annuels consolidés Groupe POST Luxembourg (2010-2014)

CHIFFRES CLÉS (en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	VARIATION 2014/2013
Chiffre d'affaires	633,35	664,18	676,76	677,36	691,48	2,08 %
Autres produits	74,35	72,76	48,53	49,44	53,23	7,67 %
Total produits	707,70	736,94	725,29	726,80	744,71	2,46 %
Résultat d'exploitation (EBIT)	66,63	79,37	62,32	56,46	49,38	-12,54 %
Résultat avant impôts	126,85	126,12	69,34	71,92	51,63	-28,21 %
Résultat après impôts - Part du Groupe	99,21	115,85	61,40	60,13	41,33	-31,27 %
<b>Somme bilantaire</b>	<b>3.028,11</b>	<b>3.200,69</b>	<b>3.427,99</b>	<b>3.629,77</b>	<b>3.682,98</b>	<b>1,47 %</b>
Investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières	132,13	159,28	158,66	156,99	158,12	0,72 %
Personnel : nombre moyen d'agents	3.622	3.676	3.923	3.943	4.096	3,88 %

# INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

## Services des Télécommunications

### RÉSEAU FIXE

DESCRIPTION	EXPLICATION INDICATEUR	VALEURS		
		2012	2013	2014
Couverture Internet ultra-haut débit 30 Mbit/s	% des ménages	94 %	95 %	96 %
Couverture Internet ultra-haut débit 100 Mbit/s	% des ménages	31 %	80 %	82 %
Couverture fibre optique	% des ménages	31 %	36 %	43 %
Délai moyen de réalisation sur cuivre	Jours ouvrables, tous produits confondus	10,35	7,60	7,51
Taux de réparation ≤ 2 jours	% tous produits et technologies d'accès confondus	74 %	75 %	75 %
Dérangements nécessitant une intervention sur place	Interventions par an par 1000 raccordements, tous produits et technologies d'accès confondus	35,13	37,10	35,70

### RÉSEAU MOBILE

DESCRIPTION	EXPLICATION INDICATEUR	VALEURS		
		2012	2013	2014
Couverture 2G de la population	%	99 %	99 %	99 %
Couverture 3G de la population	%	94 %	94 %	94 %
Couverture 4G de la population	%	0 %	60 %	93 %
Taux de coupure des appels voix 2G et 3G	%	1,09 %	1,10 %	1,06 %

### RÉGLEMENTATION

DESCRIPTION	EXPLICATION INDICATEUR	VALEURS		
		2012	2013	2014
Nombre d'incidents critiques rapportés à l'ILR	Méthodologie ILR	n/a	3	4
Nombre d'incidents en rapport avec la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel rapportés à la CNPD	Méthodologie CNPD	0	0	0

## Services postaux

### Durée d'acheminement des envois postaux

**j** = la date de dépôt

**n** = le nombre de jours ouvrables qui s'écoulent entre cette date et celle de la remise au destinataire

#### Service national



J + 2



J + 3

#### Service intracommunautaire



J + 3



J + 5

### Réclamations services postaux

#### LETTRES

	TOTAL	FONDÉES	NON FONDÉES
<b>RÉCLAMATIONS 2014 - RÉGIME NATIONAL</b>			
<b>Envois ordinaires et envois avec service spécial</b>			
Total régime national	549	198	351
<b>RÉGIME INTERNATIONAL</b>			
<b>Envois ordinaires et envois avec service spécial</b>			
Total envois ordinaires	0	0	0
Total envois avec service spécial	1907	209	1698
Total régime international	1907	209	1698
<b>TOTAL LETTRES</b>	<b>2456</b>	<b>407</b>	<b>2049</b>

(sur un total de 148,7 millions d'envois traités en 2014, les 407 réclamations fondées représentent un taux de 0,00027 %).

#### COLIS

	TOTAL	FONDÉES	NON FONDÉES
<b>RÉCLAMATIONS 2014 - RÉGIME NATIONAL</b>			
<b>Envois ordinaires et envois avec service spécial</b>			
Total régime national	162	47	115
<b>RÉGIME INTERNATIONAL</b>			
<b>Envois ordinaires et envois avec service spécial</b>			
Total envois ordinaires	1688	181	1507
Total envois avec service spécial	15	12	3
Total régime international	1703	193	1510
<b>TOTAL COLIS</b>	<b>1865</b>	<b>240</b>	<b>1625</b>

(sur un total de 1,8 millions de colis traités en 2014, les 240 réclamations fondées représentent un taux de 0,015 %).

\* Selon la loi du 26 décembre 2012 sur les services postaux, le prestataire du service postal universel est obligé de publier dans le rapport annuel des informations sur la manière dont il a traité les réclamations.

# COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2014

Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

à la Chambre des Députés, au Gouvernement et au Conseil d'Administration  
de l'Entreprise des Postes et Télécommunications,  
8a, Avenue Monterey - L-2020 Luxembourg

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

## **Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## **Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion**

À notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 29 avril 2015

ERNST & YOUNG  
Société Anonyme  
Cabinet de révision agréé

Jeannot WEYER

ACTIF	Note(s)	31/12/2014 (EUR)	31/12/2013 (EUR)
<b>B. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	II.6, III	7.959,12	14.929,68
<b>C. ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>1.000.768.197,41</b>	<b>967.468.878,45</b>
<b>I. Immobilisations incorporelles</b>	II.7, IV	27.671.950,62	29.895.194,73
1. Frais de recherche et développement		0,00	5.749,96
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été		24.900.321,95	28.562.920,25
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3		24.900.321,95	28.562.920,25
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		1.121.789,13	26.961,53
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		1.649.839,54	1.299.562,99
<b>II. Immobilisations corporelles</b>	II.8, V	946.780.902,97	905.788.371,13
1. Terrains et constructions		415.943.818,12	431.054.059,76
2. Installations techniques et machines		406.536.447,41	350.481.779,07
3. Autres installations, outillage et mobilier		15.780.817,50	17.510.546,07
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		108.519.819,94	106.741.986,23
<b>III. Immobilisations financières</b>	II.9, VI	19.971.754,77	25.450.723,54
1. Parts dans des entreprises liées		789.000,50	583.000,50
3. Participations (dont mises en équivalence)		11.276.613,12	22.005.450,55
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		2.005.843,84	0,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		5.659.045,32	2.832.280,31
6. Prêts et créances immobilisées		241.251,99	29.992,18
<b>IV. Patrimoine culturel</b>	II.10	6.343.589,05	6.334.589,05
<b>D. ACTIF CIRCULANT</b>		<b>2.614.482.601,77</b>	<b>2.597.084.545,49</b>
<b>I. Stocks</b>	II.11, VII	35.255.932,50	31.767.875,43
1. Matières premières et consommables		16.978.111,34	17.520.938,97
2. Produits en cours de fabrication		3.913.978,70	5.217.996,49
3. Produits finis et marchandises		8.211.526,51	8.849.508,75
4. Acomptes versés		6.152.315,95	179.431,22
<b>II. Créances</b>	II.12, VIII	919.398.882,07	1.068.644.154,72
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		140.421.195,24	141.572.799,05
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		140.421.195,24	141.572.799,05
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		82.195,45	85.297,57
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		82.195,45	85.297,57
4. Autres créances		17.501.451,12	18.380.667,29
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		17.501.451,12	18.380.667,29
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		761.394.040,26	908.605.390,81
<b>III. Valeurs mobilières</b>	II.13, IX	869.324.864,36	869.946.223,97
3. Autres valeurs mobilières		869.324.864,36	869.946.223,97
<b>IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse</b>	X	790.502.922,84	626.726.291,37
<b>E. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	XVII	67.720.501,50	65.206.555,28
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3.682.979.259,80</b>	<b>3.629.774.908,90</b>

PASSIF	Note(s)	31/12/2014 (EUR)	31/12/2013 (EUR)
<b>A. CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1.468.246.386,69</b>	<b>1.458.913.063,34</b>
<b>I. Capital souscrit</b>	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
<b>IV. Réserves consolidées</b>	XII	757.849.084,44	730.871.626,14
<b>VI. Résultat de l'exercice - part du Groupe -</b>		41.332.418,20	60.126.206,82
<b>VIII. Subventions d'investissement en capital</b>		40.079,12	35.063,81
<b>IX. Plus-values immunisées</b>	II.14, XIII	37.176.197,52	36.031.559,16
<b>A. BIS INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>		<b>4.519.302,59</b>	<b>4.289.931,80</b>
<b>C. PROVISIONS</b>	II.16	<b>51.176.587,03</b>	<b>44.956.945,93</b>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires		17.500,00	7.500,00
3. Autres provisions	XIV	51.159.087,03	44.949.445,93
<b>D. DETTES NON SUBORDONNÉES</b>	II.17, XV	<b>2.139.399.167,77</b>	<b>2.101.954.554,15</b>
2. Dettes envers des établissements de crédit		1.339.077,94	988.427,80
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		508.300,47	541.416,48
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		830.777,47	447.011,32
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		14.794,15	6.433.061,15
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		14.794,15	6.433.061,15
4. Dettes sur achats et prestations de services		100.259.035,38	91.738.426,75
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		100.259.035,38	91.738.426,75
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		182.175,81	74.663,21
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		182.175,81	74.663,21
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		15.683.530,91	17.660.916,82
a) Dettes fiscales	XV	9.954.557,44	10.454.899,97
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		5.728.973,47	7.206.016,85
9. Autres dettes		12.141.764,78	10.543.480,48
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		12.141.764,78	10.543.480,48
10. Dettes en CCP		2.009.778.788,80	1.974.515.577,94
<b>E. COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	XVII	<b>19.637.815,72</b>	<b>19.660.413,68</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3.682.979.259,80</b>	<b>3.629.774.908,90</b>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2014 (EUR)	2013 (EUR)
<b>A. CHARGES</b>			
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		165.734.405,56	173.906.974,16
2. Autres charges externes		93.604.179,67	90.988.159,12
3. Frais de personnel	XVI	283.714.834,73	262.888.279,83
a) Salaires et traitements		251.609.470,59	233.740.763,45
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		31.288.904,09	28.443.319,65
c) Pensions complémentaires		182.794,33	163.814,33
d) Autres charges sociales		633.665,72	540.382,40
4. Corrections de valeur		109.979.256,47	104.694.454,51
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		109.064.520,68	102.353.238,09
b) sur éléments d'actif circulant		914.735,79	2.341.216,42
5. Autres charges d'exploitation		22.222.378,29	20.938.026,94
6. Corrections de valeurs et ajustements de juste valeur sur immobilisations financières		0,00	0,00
8. Intérêts et autres charges financières		807.683,45	620.885,94
b) autres intérêts et charges		807.683,45	620.885,94
9. Charges exceptionnelles	XX	12.119.809,62	836.257,59
10. Impôts sur le résultat	XVIII	8.422.350,57	9.169.546,26
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		280.254,93	1.013.721,07
12. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE	VI	4.891.988,04	0,00
13. Profit de l'exercice		42.933.792,24	61.743.165,79
a) Part du Groupe	II.3	41.332.418,20	60.126.206,82
b) Part des tiers	II.3	1.601.374,04	1.616.958,97
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>744.710.933,57</b>	<b>726.799.471,21</b>
<b>B. PRODUITS</b>			
1. Montant net du chiffre d'affaires	II.15, XXI	691.474.661,80	677.360.691,17
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commande en cours		3.581.385,78	(59.979,61)
3. Production immobilisée		17.413.081,51	21.559.146,39
5. Autres produits d'exploitation		12.170.346,86	11.014.780,67
6. Produits des immobilisations financières		3.407.910,60	2.593.122,25
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		10.510.862,74	10.805.200,83
8. Autres intérêts et autres produits financiers		1.483.043,58	1.768.854,13
b) autres intérêts et produits financiers		1.483.043,58	1.768.854,13
9. Produits exceptionnels	XXII	4.669.640,70	1.097.893,23
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE	VI	0,00	659.762,15
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>744.710.933,57</b>	<b>726.799.471,21</b>

**NOTE I - GÉNÉRAL**

L'Entreprise des Postes et Télécommunications «la Maison-Mère» est la Maison-Mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications («le Groupe»). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

**NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION**

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non compensation.

Par dérogation au principe de permanence des méthodes, l'Entreprise a décidé de changer la comptabilisation des coûts relatifs à la supervision des travaux réalisés dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Ces coûts autrefois enregistrés en charges sont capitalisés depuis l'exercice 2011 (Note II.8).

En accord avec l'article 4 de la loi du 10 décembre 2010 relative à l'introduction des normes comptables internationales pour les entreprises, le Groupe a décidé d'appliquer pour la première fois les modifications apportées par cette loi au contenu et à la présentation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011, ainsi qu'aux principes comptables et règles d'évaluations afférents.

**1) Présentation**

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Maison-Mère ainsi que ses participations principales. Les participations dans des sociétés filiales et des sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les sociétés sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

**2) Base de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent les comptes de l'Entreprise des Postes et Télécommunications ainsi que les comptes de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les filiales font parties du périmètre de consolidation à partir du moment où le contrôle est transféré au groupe. Les filiales sont déconsolidées à partir du moment où le contrôle cesse.

Lorsque le groupe détient directement ou indirectement un contrôle dans une filiale et que ce contrôle n'est pas exclusif, la valeur des intérêts non détenus par le groupe est comptabilisée dans les intérêts minoritaires.

Les sociétés filiales et les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Le contrôle exclusif est d'application lorsque le groupe détient :

- La majorité des droits de votes des actionnaires d'une entreprise ;
- Le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise et est en même temps actionnaire de cette entreprise ;
- Des actions d'une entreprise et contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires de celle-ci.

Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable, sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence. Il est présumé qu'une entreprise exerce une influence sur une autre entreprise lorsqu'elle a 20 % ou plus mais moins de 50 % des droits de vote des actionnaires de cette société.

Lorsqu'une entreprise comprise dans la consolidation exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière d'une entreprise non comprise dans la consolidation dans laquelle elle détient une participation, cette participation est inscrite au bilan consolidé sous le poste particulier à intitulé correspondant (Participations - dont mise en équivalence).

**3) Périmètre de consolidation**

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Siège	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
	2014	2014	2014	2013	2014
Entreprise des Postes & Télécommunications	Luxembourg	Maison-Mère			
P&T Immobilière Sàrl	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	CG
P&T Ré S.A.	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	CG
POST Telecom S.A.	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	CG
e-Business & Resilience Centre S.A.	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	CG
POST Capital S.A.	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	CG
POST Telecom PSF (anc. Netcore PSF)	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	100,00 %	CG
Bâtiment Mercier S.à r.l.	Luxembourg	100,00 %	100,00 %	0,00 %	CG
Victor Buck Services S.A.	Luxembourg	90,00 %	90,00 %	90,00 %	CG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	89,92 %	89,92 %	89,92 %	CG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	60,00 %	60,00 %	60,00 %	CG
Intech S.A.	Luxembourg	60,00 %	60,00 %	0,00 %	CG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00 %	53,99 %	53,99 %	CG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00 %	51,00 %	51,00 %	CG
TNT Express Luxembourg S.A.	Luxembourg	50,00 %	50,00 %	50,00 %	CME
Join Experience S.A.	Luxembourg	50,00 %	50,00 %	0,00 %	CME
Global Sky Park GmbH	Allemagne	50,00 %	50,00 %	0,00 %	CME
Hotcity S.A.	Luxembourg	49,00 %	49,00 %	49,00 %	CME
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00 %	34,00 %	34,00 %	CME

Consolidation globale : CG  
Consolidation par mise en équivalence : CME

Au 31 décembre 2014, la société P&T Consulting S.A. a été intégrée dans la société POST Telecom S.A. suite à une fusion par absorption. Début 2015 le pourcentage de détention dans la société Michel Greco S.A. a été augmenté à 90 %.

**4) Sociétés hors du périmètre de consolidation**

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Siège	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
	2014	2014	2014	2013	2014
VBS Asia PTE Ltd <sup>1</sup>	Singapore	100,00 %	90,00 %	90,00 %	NC
Inconsult SA <sup>1</sup>	Luxembourg	100,00 %	60,00 %	0,00 %	NC
SEQVOIA S.A. <sup>1</sup>	Luxembourg	34,00 %	30,60 %	30,60 %	NC
Regify S.A.	Luxembourg	17,37 %	17,37 %	17,37 %	NC
Luxtrust S.A.	Luxembourg	8,20 %	8,20 %	8,20 %	NC
LU-CIX GIE	Luxembourg	6,67 %	12,50 %	12,50 %	NC
FS-B S.à r.l.	Luxembourg	6,15 %	6,15 %	0,00 %	NC
FS-T S.à r.l.	Luxembourg	6,15 %	6,15 %	0,00 %	NC
Eurogiro A/S	Copenhague, DK	4,32 %	4,32 %	4,32 %	NC
Visalux S.C.	Luxembourg	3,09 %	3,09 %	3,09 %	NC
Eutelsat Communications S.A.	Paris, F	1,10 %	1,10 %	1,11 %	NC
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,00 %	1,00 %	1,00 %	NC
Visa Europe Ltd	London, UK	0,02 %	0,02 %	0,02 %	NC
Visa Inc	San Francisco, USA	0,02 %	0,02 %	0,02 %	NC

<sup>1</sup> Société non consolidée pour des raisons d'intérêts négligeables  
Non consolidé : NC

En 2014, toutes les parts de Cetrel SA ont été cédées à la société Six Group AG.

**5) Différence de première consolidation**

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la Maison-Mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est portée au compte de profits et pertes lorsque cette différence correspond à la prévision, à la date d'acquisition, d'une évolution défavorable des résultats futurs de l'entreprise concernée ou à la prévision de charges qu'elle occasionnera et dans la mesure où cette prévision se réalise; ou dans la mesure où cette différence correspond à une plus-value réalisée.

**6) Frais d'établissement**

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

**7) Immobilisations incorporelles**Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce Internet.

Les droits de câble représentent la participation de la Maison-Mère dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Droits de câble	10 ans
Droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques	6 ans
Fonds de commerce Internet	5 ans
Logiciels informatiques	3/5 ans

Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

**8) Immobilisations corporelles**Terrains

Les terrains bâtis et non bâtis acquis par l'Etat avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ont été apportés à la Maison-Mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la Maison-Mère après le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les droits de superficie sont évalués au prix d'acquisition et amortis sur la durée contractuelle de 50 ans.

Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes, ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la Maison-Mère effectuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date par la Maison-Mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiments-Halls industriels	25 ans
Stations hertziennes	10/15 ans
Bâtiments-Installations, techniques et sociales	7/10 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 dans le chef de la Maison-Mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Depuis l'exercice 2011, les frais de personnel propre impliqués dans les travaux de déploiement des réseaux de télécommunications qui étaient autrefois enregistrés en charges sont maintenant capitalisés dans le compte «Réseaux souterrains». En outre, l'Entreprise réalise le déploiement de son réseau FTTH «Fibre To The Home» à travers la pose d'une infrastructure microtubes utilisable à plus long terme, amortis sur 40 ans.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Réseaux souterrains	20/40 ans
Réseaux d'accès	10 ans

Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Installations (transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...)	4/5/7/10 ans
Équipements (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers, ...)	3/5 ans

Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Matériel roulant : véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant : véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées durant l'exercice.

**9) Immobilisations financières**

Les participations non consolidées sont enregistrées au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente. Les prêts accordés aux entreprises avec lesquelles la Maison-Mère a un lien de participation sont repris à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque le remboursement est compromis.

**10) Patrimoine culturel**

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

**11) Stocks**

Ce poste concerne principalement les stocks de POST Technologies, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

En fin d'année, les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût (tel que défini ci-dessus) et de leur valeur probable de réalisation.

**12) Créances**

Les créances sont enregistrées à leur date de prestation du service facturé, à l'exception des décomptes du trafic international postal de la Maison-Mère qui sont basés sur des estimations. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

**13) Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Par ailleurs, les valeurs mobilières comprennent une partie de l'excédent de trésorerie placé dans des obligations à revenu fixe. Ces obligations sont liquides et sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

Pour toutes les valeurs mobilières, une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

**14) Plus-value immunisées**

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

**15) Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de l'Entreprise, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente ou lors de la réalisation de la prestation de service.

**16) Provisions**

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges, une provision pour congés non pris, ainsi qu'une provision AGDL.

**17) Dettes non subordonnées**

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats), ainsi que les dettes en CCP envers l'Etat et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et selon leur durée résiduelle.

**18) Conversion des comptes en devises étrangères**

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

A la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Seuls sont comptabilisés dans les comptes de pertes et profits les gains et pertes de change réalisés et les pertes non réalisées.

Pour des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

**NOTE III – FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

Au 31 décembre 2014, les mouvements des frais d'établissement du groupe se présentent comme suit :

VALEUR BRUTE	TOTAL
Au début de l'exercice	93.855,84
Entrées en périmètre	0,00
Entrées au cours de l'exercice	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	45.735,00
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>139.590,84</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR</b>	
Au début de l'exercice	(78.926,16)
Entrées en périmètre	(0,00)
Dotations de l'exercice	(6.970,56)
Reprises de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	(45.735,00)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>(131.631,72)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>7.959,12</b>

**NOTE IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Au 31 décembre 2014, les mouvements des immobilisations incorporelles du Groupe se présentent comme suit :

VALEUR BRUTE	Frais de Recherche	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	Fonds de commerce à titre onéreux	Acomptes versés	TOTAL
Au début de l'exercice	69.000,73	73.447.939,90	1.837.752,91	1.299.562,99	76.654.256,53
Entrées en périmètre	0,00	39.910,30	0,00	0,00	39.910,30
Entrées au cours de l'exercice	0,00	5.635.508,38	1.501.564,00	619.896,73	7.756.969,11
Sorties au cours de l'exercice	0,00	(839.575,51)	(49.578,70)	0,00	(889.154,21)
Transferts de l'exercice	0,00	292.726,58	(37.735,00)	(269.620,18)	(14.628,60)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>69.000,73</b>	<b>78.576.509,65</b>	<b>3.252.003,21</b>	<b>1.649.839,54</b>	<b>83.547.353,13</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR</b>					
Au début de l'exercice	(63.250,77)	(44.885.019,65)	(1.810.791,38)	0,00	(46.759.061,80)
Entrées en périmètre	(0,00)	(30.392,17)	0,00	0,00	(30.392,17)
Dotations de l'exercice	(5.749,96)	(9.600.304,97)	(414.736,40)	0,00	(10.020.791,33)
Reprises de l'exercice	0,00	839.529,09	49.578,70	0,00	889.107,79
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	45.735,00	0,00	45.735,00
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>(69.000,73)</b>	<b>(53.676.187,70)</b>	<b>(2.130.214,08)</b>	<b>0,00</b>	<b>(55.875.402,51)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>24.900.321,95</b>	<b>1.121.789,13</b>	<b>1.649.839,54</b>	<b>27.671.950,62</b>

**NOTE V - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Au 31 décembre 2014, les mouvements des immobilisations corporelles du Groupe se présentent comme suit :

VALEUR BRUTE	Terrains et constructions	Réseaux de télécommunications	Installations techniques, machines, outillages	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au début de l'exercice	684.083.151,20	752.809.370,41	596.088.310,75	60.247.135,88	2.884.653,86	106.741.986,23	2.202.854.608,33
Entrées en périmètre	0,00	0,00	53.730,13	198.718,66	0,00	0,00	252.448,79
Entrées au cours de l'exercice	429.817,45	36.628.570,52	48.951.405,47	5.937.878,44	96.865,86	55.493.263,47	147.537.801,21
Sorties au cours de l'exercice	(8.200.038,34)	(2.891.985,00)	(17.064.112,95)	(2.099.534,06)	(182.528,28)	0,00	(30.438.198,63)
Plus-values immatriculées réinvesties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	18.959.399,21	16.534.024,39	18.050.762,71	140.137,05	0,00	(53.715.429,76)	(31.106,40)
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>695.272.329,52</b>	<b>803.079.980,32</b>	<b>646.080.096,11</b>	<b>64.424.335,97</b>	<b>2.798.991,44</b>	<b>108.519.819,94</b>	<b>2.320.175.553,30</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR</b>							
Au début de l'exercice	(253.029.091,44)	(480.929.666,02)	(517.486.236,07)	(44.058.375,03)	(1.562.868,64)	0,00	(1.297.066.237,20)
Entrées en périmètre	0,00	0,00	(35.034,70)	(161.565,36)	0,00	0,00	(196.600,06)
Dotations de l'exercice	(29.912.843,76)	(22.254.123,77)	(38.989.204,43)	(7.755.991,39)	(124.595,44)	0,00	(99.036.758,79)
Reprises de l'exercice	3.613.423,80	39.437,08	17.031.198,89	2.038.357,67	182.528,28	0,00	22.904.945,72
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>(279.328.511,40)</b>	<b>(503.144.352,71)</b>	<b>(539.479.276,31)</b>	<b>(49.937.574,11)</b>	<b>(1.504.935,80)</b>	<b>(0,00)</b>	<b>(1.373.394.650,33)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>415.943.818,12</b>	<b>299.935.627,61</b>	<b>106.600.819,80</b>	<b>14.486.761,86</b>	<b>1.294.055,64</b>	<b>108.519.819,94</b>	<b>946.780.902,97</b>

**NOTE VI - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Au 31 décembre 2014, les mouvements des participations (dont mises en équivalence) du Groupe se présentent comme suit :

	2014	2013
Au début de l'exercice	22.005.450,55	11.605.115,25
Entrées au cours de l'exercice	4.526.241,61	10.100.000,00
Résultat de l'exercice	(4.891.988,06)	659.762,15
Dividendes de l'exercice	(263.091,00)	(490.002,50)
Sorties au cours de l'exercice	(10.100.000,00)	130.575,65
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>11.276.613,12</b>	<b>22.005.450,55</b>

Les principales participations non consolidées sont les suivantes :

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres (en devise)	Résultat de la période (en devise)	Valeur nette des titres de participation (en €)
Regify S.A. <sup>2</sup>	EUR	17,37 %	2.668.330,68	(888.261,50)	2.100.000
Luxtrust S.A. <sup>2</sup>	EUR	8,20 %	4.898.290,30	1.167.946,50	434.011
LU-CIX GIE <sup>2</sup>	EUR	6,67 %	162.650,06	16.279,46	20.000
FS-B s.à.r.l. <sup>2</sup>	EUR	6,15 %	14.861.983,00	268.930,00	643.852
FS-T s.à.r.l. <sup>2</sup>	EUR	6,15 %	3.823.895,00	83.252,00	236.815
Eurogiro A/S <sup>2</sup>	DKK	4,32 %	31.992.791,00	4.375.929,00	40.194
Visalux S.C. <sup>2</sup>	EUR	3,09 %	2.384.848,57	209.976,65	83.079
EutelsatCommunicationsS.A. <sup>1</sup> (Anciennement Satbirds SAS)	KEUR	1,10 %	1.738.945,00	279.593,00	2.097.598
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. <sup>2</sup>	EUR	1,00 %	12.451.012,00	68.261,00	3.486
Visa Europe Ltd <sup>3</sup>	EUR	0,02 %	333.032.000,00	17.908.000,00	10,00
Visa Inc <sup>3</sup>	USD	0,02 %	27.413.000.000,00	5.438.000.000,00	0,00
<b>Total</b>					<b>5.659.045</b>

<sup>1</sup> Comptes annuels au 30.06.2014

<sup>2</sup> Comptes annuels au 31.12.2013

<sup>3</sup> Comptes annuels au 30.09.2014

En 2014 toutes les parts de Cetrel SA ont été cédées à la société Six Group AG.

**NOTE VII - STOCKS**

Au 31 décembre 2014, le stock se décompose comme suit :

	2014	2013
Matières premières et consommables	16.978.111,34	17.520.938,97
Produits en cours de fabrication	3.913.978,70	5.217.996,49
Produits finis et marchandises	8.211.526,51	8.849.508,75
Acomptes versés	6.152.315,95	179.431,22
<b>Valeur nette totale du stock</b>	<b>35.255.932,50</b>	<b>31.767.875,43</b>

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la Maison-Mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

**NOTE VIII - CRÉANCES**

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 4 de la loi du 15 décembre 2000, tel que modifié par la loi du 26 décembre 2012 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la Maison-Mère et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2014, les créances se décomposent comme suit :

	2014	2013
Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat	761.394.040,26	908.605.390,81
Créances résultant de ventes et prestations de services	140.421.195,24	141.572.799,05
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	82.195,45	85.297,57
Autres créances	17.501.451,12	18.380.667,29
<b>Montant net total des créances</b>	<b>919.398.882,07</b>	<b>1.068.644.154,72</b>

**NOTE IX - VALEURS MOBILIÈRES**

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

**NOTE X - AVOIRS EN BANQUES**

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note XV). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

**NOTE XI - CAPITAL SOUSCRIT**

L'Etat détient la totalité du capital de la Maison Mère. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la Maison-Mère, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2014, le capital de la Maison-Mère se chiffre à EUR 631,85 millions.

**NOTE XII - RÉSERVES CONSOLIDÉES**

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants :

	2014	2013
Fonds de réserve de la maison-mère	878.326.959,74	836.410.599,23
Différence de première consolidation positive	(155.345.322,21)	(142.196.611,94)
Différence de première consolidation négative	4.389.357,59	4.389.357,59
Autres réserves	30.478.089,32	32.268.281,26
<b>Total</b>	<b>757.849.084,44</b>	<b>730.871.626,14</b>

Le fonds de réserve de la Maison-Mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la Maison-Mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la Maison-Mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2013, un tel prélèvement sur le résultat s'impose, étant donné que la charge des amortissements en 2013 (EUR 97,6 mio) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2014 (EUR 200,6 mio).

Au 31 décembre 2014, les fonds de réserve de la maison-mère comportent :

	2014	2013
Fonds de réserve pour investissements	287.971.427,52	251.862.560,85
Réserve fixe PSF	6.200.000,00	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	129.429.575,00	123.850.600,00
Réserves libres	454.725.957,22	454.497.438,38
<b>Total</b>	<b>878.326.959,74</b>	<b>836.410.599,23</b>

Du fait de son activité PSF, l'EPT a dû constituer une réserve obligatoire.

**Répartition du bénéfice 2013 en Euros**

Fonds de réserve pour investissements	36.108.866,67
Reclassification de la réserve pour impôt sur la fortune 2007	-22.421.025,00
Constitution réserve pour l'impôt sur la fortune 2012	28.000.000,00
Réserve libre	228.518,84
Dividendes versés à l'Etat	20.000.000,00
	-----
	61.916.360,51

L'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune en accord avec la législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste «Réserve pour l'impôt sur la fortune») un montant correspondant à cinq fois le montant d'impôt sur la fortune réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'impôt sur la fortune. En 2014, l'Entreprise a libéré EUR 22.421.025,00 de la réserve impôt sur la fortune 2008 et a constitué à partir des réserves libres une réserve impôt sur la fortune pour l'année 2013 à hauteur d'EUR 28.000.000,00.

**NOTE XIII - PLUS-VALUE IMMUNISÉES**

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme d'EUR 40.576.144,08, dont un montant d'EUR 4.544.584,92 a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant d'EUR 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant d'EUR 13.239.849,21 des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Elles se détaillent comme suit :

VALEUR D'ACQUISITION	Plus-values immunisées à réinvestir	Plus-values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	1.144.638,36	0,00	0,00
Réinvestissement de la Plus-Values	0,00	0,00	0,00
<b>Valeur brute/nette à la fin de l'exercice</b>	<b>1.144.638,36</b>	<b>36.031.559,16</b>	<b>4.544.584,92</b>

**NOTE XIV - AUTRES PROVISIONS**

Dans le cadre de ses activités courantes, la Maison-Mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

La Maison-Mère est membre de l'association sans but lucratif «Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg» (AGDL). Au 31 décembre 2014, l'Entreprise a constitué plusieurs tranches de la provision régulière en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants, qui est indépendante de sinistres individuels de membres de l'AGDL.

En outre, l'Entreprise fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter dans des sanctions éventuelles.

De ce fait, une provision au titre du passif pouvant résulter de ces procédures a été constituée dans les comptes annuels.

Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

**NOTE XV - DETTES NON SUBORDONNÉES**

Les dettes non subordonnées se décomposent comme suit :

	2014	2013
Dettes envers les établissements de crédit	1.339.077,94	988.427,80
Dettes sur achats et prestations de services	100.273.829,53	98.171.487,90
Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	182.175,81	74.663,21
Dettes fiscales	9.954.557,44	10.454.899,97
Dettes sociales	5.728.973,47	7.206.016,85
Autres dettes	12.141.764,78	10.543.480,48
Dettes en CCP	2.009.778.788,80	1.974.515.577,94
<b>Total</b>	<b>2.139.399.167,77</b>	<b>2.101.954.554,15</b>

La Maison-Mère ainsi que les sociétés filiales du Groupe sont soumises à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont entérinés ou quasi entérinés à la date de clôture. Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. En 2014, le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôts différés.

La Maison-Mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la Maison-Mère. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil, mais ne seront prises en compte qu'au moment de la notification.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve pour l'impôt sur la fortune), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

En 2012, la Maison-Mère avait élargi son périmètre d'intégration fiscale en y intégrant sa filiale POST Telecom S.A. et POST Capital S.A.

Un report de bonifications d'impôts pour investissements d'EUR 6,99 mio, ainsi que l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise d'EUR 14,50 mio, imputées sur la quote d'impôts, ont résorbé intégralement le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités dû. Seul l'impôt minimal sur le revenu des collectivités est dû. Un crédit de bonification d'EUR 49,99 mio est reporté sur les exercices futurs.

Depuis le 31 décembre 2013, les provisions pour impôts (IRC et ICC) ont été considérées comme dettes fiscales et ont été classées ainsi sous cette rubrique.

Les dettes en CCP de la Maison-Mère sont composées d'une part de la dette envers l'Etat pour un montant d'EUR 829,23 mio et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant d'EUR 1.212,30 mio.

**NOTE XVI - PERSONNEL**

Au courant de l'exercice 2014, le Groupe a employé 4.096 (2013 : 3.943) personnes en moyenne, réparties de la manière suivante :

	2014	2013
Salariés	2.435	2.211
Fonctionnaires et assimilés	1.661	1.732
<b>Total</b>	<b>4.096</b>	<b>3.943</b>

Le nombre d'employés, à fin décembre 2014, est de 4.231 (2013: 4.023), réparti de la manière suivante :

	2014	2013
Salariés	2.600	2.318
Fonctionnaires et assimilés	1.631	1.705
<b>Total</b>	<b>4.231</b>	<b>4.023</b>

Au 31 décembre 2014, le poste des frais de personnel se décompose comme suit :

	2014	2013
Salaires	251.609.470,59	233.740.763,45
Charges sociales	31.288.904,09	28.443.319,65
Pensions complémentaires	182.794,33	163.814,33
Autres charges sociales	633.665,72	540.382,40
<b>Total</b>	<b>283.714.834,73</b>	<b>262.888.279,83</b>

**NOTE XVII - COMPTE DE RÉGULARISATION**

- 1) Comptes de régularisation (actif)  
Cette rubrique indique les charges payées d'avance, ainsi que les rémunérations payées d'avance.
- 2) Comptes de régularisation (passif)  
Cette rubrique indique les produits perçus d'avance.

**NOTE XVIII - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

La Maison-Mère et ses filiales sont soumises à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier, ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Le poste «Impôts sur le résultat» se décompose de la façon suivante :

	2014 (EUR)	2013 (EUR)
Impôt sur le revenu des collectivités pour l'exercice courant	3.829.159,97	6.042.940,16
Impôt commercial communal pour l'exercice courant	4.023.677,34	3.020.050,31
Régularisation d'impôt sur le résultat des exercices antérieurs	54.975,63	(308.112,35)
Retenue à la source pour impôts étrangers	514.537,63	414.668,14
<b>Total</b>	<b>8.422.350,57</b>	<b>9.169.546,26</b>

Un crédit de bonification d'impôts d'EUR 49,99 mio est reporté sur les exercices futurs. Le Groupe n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé au titre de ces bonifications.

**NOTE XIX - RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE**

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de surveillance s'élève à EUR 1.181.056,03.

La Maison-Mère n'a pas accordé de crédit ou avance aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Les honoraires (hors TVA) concernant les prestations délivrées durant l'exercice à la Maison-Mère et ses filiales par Ernst & Young S.A. se présentent comme suit :

	31/12/2014 (EUR)	31/12/2013 (EUR)
Contrôle légal des comptes annuels et consolidés	201.400,00	169.460,00
Autres services d'assurance	94.800,00	88.000,00
Service de conseil fiscal	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>296.200,00</b>	<b>257.460,00</b>

**NOTE XX - CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles cédées ou mises au rebut et des corrections de valeurs sur créances irrécouvrables.

**NOTE XXI - CHIFFRE D'AFFAIRES**

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2014 en millions d'EUR :

	Recettes nationales	Recettes internationales	Totaux
Services de télécommunications	480,54	5,90	486,44
Services postaux	146,35	15,24	161,59
Services financiers postaux	21,41	1,05	22,46
Autres	20,98	0,00	20,98
<b>Total</b>	<b>669,28</b>	<b>22,19</b>	<b>691,47</b>

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger. Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

## NOTE XXII - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la Maison-Mère par des tiers et par des articles vendus par les bureaux postaux, ainsi que par la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers de la Maison-Mère, de la régularisation de cartes prépayées expirées, ainsi que dans une moindre mesure au remboursement AGDL dans le contexte du sursis de paiement de plusieurs banques islandaises de la place.

## NOTE XXIII - ENGAGEMENTS

Pour les opérations de leasing financier un montant d'EUR 6,61 mio a été engagé. Quant aux baux de locaux, le Groupe s'est engagé pour un montant d'EUR 1,53 mio, couvrant la durée restante des baux.

Par ailleurs, ont été signées des garanties bancaires pour un montant total d'EUR 28,15 mio et des garanties locatives pour un montant total d'EUR 0,72 mio.

D'autre part, le Groupe EPT a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2014 pour un montant résiduel d'EUR 61,63 mio pour des acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour des achats de matériel et prestations de services.

Dans le cadre de l'exécution de différents projets, le Groupe s'est porté garant pour la bonne fin de ceux-ci et ceci pour un montant d'EUR 0,99 mio.

Le Groupe EPT a conclu des contrats de change à terme sur le dollar américain en couverture d'une opération en devises de l'exercice 2014. L'engagement résultat des contrats ouverts au 31 décembre 2014 s'élève à USD 1,50 mio.

Dans le cadre de sa stratégie nationale pour les réseaux à ultra-haut débit, le Gouvernement a fixé des objectifs quantitatifs et qualitatifs très ambitieux en termes de pénétration nationale des réseaux ultra-haut débits d'ici 2020 et l'Entreprise s'est engagée à accélérer la modernisation de son réseau pour se conformer à ce plan. La réalisation de ces objectifs rend nécessaire le déploiement d'un nouveau réseau d'accès fibre optique qui est fortement consommateur en capital.

Finalement, un certain nombre de missions spéciales postales (affranchissements à tarif réduit, distribution des quotidiens et des périodiques, etc.) sont imposées à l'Entreprise sur base de l'article 4 (1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications dont l'incidence financière doit annuellement être approuvée par le Conseil de Gouvernement.

## NOTE XXIV - RISQUES GÉNÉRAUX

L'Entreprise, dans le cadre de ses activités d'exploitation de réseaux mobiles et fixes, est exposée à certains risques légaux ou réglementaires :

- Tout comme les autres opérateurs mobiles elle est confrontée à la procédure des demandes d'autorisations, ainsi qu'à des contentieux à la mise en service et l'exploitation de stations radio émettrices du réseau mobile. Dans l'état actuel de la législation et de la jurisprudence cependant, il est impossible d'exclure tous les risques futurs en relation avec cette activité de sorte qu'il subsiste une incertitude qui ne peut pas être levée ni résolue au niveau des comptes annuels. De même, l'Entreprise détient plusieurs licences pour l'exploitation d'un réseau mobile, attribuées par le Ministère des Communications. Les contrats afférents prévoyant une reconduction tacite, le risque d'une décision de non-renouvellement est considéré comme faible.
- Au courant des dernières années, plusieurs directives européennes ont été mises en place qui fixent un prix maximal pour différents types de communications (trafic voix, SMS, data, roaming). Le point commun des directives est que le prix maximal est réduit en étapes, à raison d'une étape par an. Malgré le fait que les baisses de prix imposées sont déjà très importantes, il subsiste un risque qu'une réglementation supplémentaire impose des prix encore plus bas, ce qui engendrerait une baisse des revenus concernés.
- Dans le cadre de ses activités de télécommunications et postales, l'Entreprise se trouve en situation d'opérateur dominant pour certaines activités et fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter en des décisions économiquement défavorables ou éventuellement en des sanctions à l'encontre de l'Entreprise.
- Les activités et services de l'Entreprise dépendent fortement des réseaux de communication et des plateformes informatiques. La perte ou la destruction des matériels et données informatiques représentent à la fois un risque financier et un risque de réputation. Des sinistres électriques, des défaillances humaines, des pannes matérielles et logicielles, des actes criminels imputables à des tiers (ex. virus informatique, piratage, etc.) pourraient occasionner des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation.

## NOTE XXV - PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées non incluses dans la consolidation sont faites à des conditions normales de marché.

## NOTE XXVI - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur les comptes annuels.



• **Réalisation graphique**  
• Minale Design Strategy

• **Photos**  
• POST Luxembourg, Blitz

• **Impression**  
• Imprimerie Victor Buck Services

• Ce document a été imprimé sur du papier labellisé FSC.  
• La version électronique est disponible sur [www.postgroup.lu](http://www.postgroup.lu)

